



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance extraordinaire du 7 mars 2016, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 264-1-2016** intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 264 imposant les taxes foncières générales et spéciales et les tarifs et compensations pour l'année 2016 afin de modifier les annexes 1 et 2 ».

Ledit règlement a pour objet de modifier les annexes 1 et 2.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **16^{ième} jour** du mois de **mars** de l'an **2016**.

Julie Lamarche
Greffière adjointe